

● (2130)

De fait, on a affirmé que le pouvoir exécutif du gouvernement était tout-puissant et pouvait agir à sa guise sans être comptable au Parlement et par l'intermédiaire du Parlement aux Canadiens eux-mêmes. Le premier ministre non seulement a fait preuve d'arrogance et de mépris envers les droits de l'opposition démocratique mais, ce qui est beaucoup plus important, il a démontré par son attitude manifeste que le gouvernement actuel a un droit divin quelconque d'agir à sa guise sans avoir à en répondre de façon convenable et appropriée. Il nous a servi sur un ton indigné et sarcastique la réponse du gouvernement à ceux qui osent exercer leur droit au nom des Canadiens et examiner la montée en flèche des dépenses gouvernementales depuis que le premier ministre a accédé au pouvoir.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les dépenses du gouvernement depuis 1968. A cette époque, les dépenses du gouvernement fédéral s'élevaient à environ 12.5 milliards de dollars. Cette année, elles ont plus que doublé et atteignent 28 milliards, ou un peu plus. Pour l'année dernière seulement, les dépenses ont augmenté de plus de 6 milliards de dollars, prises à même les contributions directes. Il y a des années, feu C. D. Howe a prononcé une phrase qui l'a hanté des années plus tard: «Qu'est-ce qu'un million?» Aujourd'hui, le gouvernement a remis cette remarque à la mode en disant en effet: «Qu'est-ce que six ou sept milliards de dollars?»

Si l'on calcule les dépenses totales du gouvernement à l'heure, on en arrive à une dépense de plus de 3.25 millions de dollars l'heure d'administration. On ne peut qu'envisager avec horreur le désastre inévitable où de telles politiques conduiront l'économie du pays et le résultat inéluctable pour notre Parlement démocratique si nous restons inertes et ne tentons pas de restreindre la folle poussée du pouvoir exécutif.

Je me rends compte qu'en se servant de chiffres pour illustrer la situation qui existe aujourd'hui au Canada, on court le risque grave de provoquer chez le premier ministre une déclaration ridicule comme celle qu'il a faite à la Chambre le jeudi 22 mai, ainsi qu'en fait foi le hansard de ce jour-là à la page 6011. Il a dit en effet: «Je signale seulement que le député de Leeds fait un usage frauduleux des chiffres». Je ne puis que présumer que le premier ministre faisait allusion aux chiffres dont je m'étais servi pour illustrer la croissance rapide des dépenses relatives au fonctionnement de son Cabinet et à l'entretien de sa résidence officielle et de sa résidence d'été, et celles du Bureau du Conseil privé. Je soutiens que si ces chiffres ont un caractère frauduleux, la faute doit en être imputée directement à qui de droit, à savoir au premier ministre du Canada, parce que tous les chiffres que j'ai cités à propos de ces dépenses ont été tirés directement des réponses données par le premier ministre lui-même aux questions que moi et d'autres députés de notre parti avons posées à la Chambre. Si ces chiffres ont un caractère frauduleux, c'est le premier ministre lui-même qui doit en porter le blâme.

Auditeur général

En 1970, les frais d'administration du bureau du premier ministre dépassaient légèrement le million de dollars; aujourd'hui, cinq ans plus tard, en 1975, ils dépasseront les deux millions. Si ces chiffres sont faux, rappelons-nous qu'ils sortent directement des livres du gouvernement. Les frais d'administration du bureau du Conseil privé, en 1970, étaient de \$5,800,000; cette année, seulement cinq ans plus tard, ils dépassent les 17 millions de dollars. Il faut en attribuer le blâme au premier ministre et au gouvernement.

Dans ses observations du 22 mai, le premier ministre a traité ses propres dépenses à la légère en parlant de ses cendriers et de ses lustres. Il a essayé de badiner, espérant, je suppose, qu'on laisserait tomber la question, qu'on l'enterrerait. Le fait est que ses lustres et ses cendriers indiquent clairement que le gouvernement actuel a un goût marqué pour le grandiose quand il s'agit de dépenser les deniers publics. Partant du haut, du premier ministre au complexe d'empereur, ce goût passe par le style de vie princier du premier ministre, pour s'infiltrer sans restrictions aucune jusque dans chaque ministère du gouvernement. Le goût du gouvernement actuel pour le luxe n'a jamais été aussi manifeste que lorsqu'on connaît les frais d'entretien de la résidence du premier ministre; ceux-ci ont augmenté de 173 p. 100 depuis que M. Trudeau s'est installé au 24 de la promenade Sussex.

Le fait que le premier ministre ait refusé de permettre à Michael Pitfield de comparaître devant le comité des prévisions budgétaires en général est la plus belle preuve que les pouvoirs de l'exécutif se sont accrus. En bref, on a dit au comité de la Chambre que certaines personnes faisant partie de l'entourage des membres du gouvernement ne pouvaient pas être interrogées par les représentants élus du peuple. La résidence de la promenade Sussex est devenu pratiquement le palais de l'empereur où l'on fait des déclarations lorsque l'empereur le veut bien; en attendant, les députés n'ont qu'à bien se conduire et à ne pas poser de questions.

Le premier ministre a dit que, M. Pitfield en sa qualité de secrétaire du cabinet, était sans aucun doute amené à connaître des secrets et qu'il ne pouvait pas témoigner pour cette raison; c'est du plus pur ridicule! Si l'on avait posé une question à ce sujet, M. Pitfield aurait pu déclarer qu'il ne pouvait y répondre vu qu'il assistait aux réunions du Cabinet. Il y a d'autres questions qu'on aurait pu poser à M. Pitfield et auxquelles il aurait pu répondre. Mais on l'a soustrait à tout examen. Le cabinet du Conseil privé compte maintenant près de 400 personnes, celui du premier ministre 100, et pourtant, on place ces gens sur une espèce de piédestal, hors du contrôle parlementaire approprié.

Il serait peut-être bon de rappeler les mots adressés par le premier ministre lui-même au parti libéral en avril 1963: «Il ne reste pas dans ce parti un seul homme pour qui les principes importent plus que le pouvoir.» Il me semble que le premier ministre s'est imprégné de ses propres paroles au point de les mettre maintenant en pratique, au point de chercher le pouvoir pour le pouvoir, et non pour résoudre les problèmes des Canadiens.